

Co-Psy et DCIO: Info rapide N°13 Février 2013

8 Février:

Un rassemblement dynamique et déterminé!

Le 8 Février, à l'appel de l'intersyndicale (SNES FSU, SNASUB FSU, SUD Education, CGT Educ'action), des délégations de toutes les académies, réunissant parfois tout le CIO (conseillers, directeur et secrétaires) se sont rassemblées à Paris. Le matin, près de 300 collègues ont débattu des attaques contre leurs CIO, des tentatives de déréglementations contre les droits des personnels et de la difficulté pour continuer à faire « son métier » dans ce contexte. De nombreux exemples de mobilisations locales ont été cités et des perspectives d'action tracées.

L'après-midi, les représentants de l'intersyndicale ont été reçus par le cabinet de M. Lebranchu.

Le discours qui a été tenu montre, s'il en était besoin, la nécessité d'une réaction de grande ampleur dans la profession et au-delà.

Notre interlocuteur a, en effet, présenté le transfert des CIO et de leurs missions comme acté et a même laissé planer le doute sur le transfert des copsy, des DCIO et des personnels administratifs !

Alors que devant l'intersyndicale le Ministre de l'EN s'était engagé à ce que les personnels restent fonctionnaires de l'Etat et libres d'une mise à disposition éventuelle, le cabinet de M. Lebranchu a paru surpris des assurances données et s'est même étonné que nous ayons encore notre titre de psychologue !

Seule L'ARF semble avoir le droit d'être entendue sur cette question. C'est bien dommage tant la suite de la discussion a montré le peu de crédibilité des mesures proposées et l'obstination à ne pas en entendre d'autres ! L'intersyndicale se réunira le 13 Février pour proposer la poursuite d'une mobilisation déjà bien engagée !

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du matin, a réuni près de 300 participants venant de toutes les académies. Le SNES a rappelé les différentes étapes de la construction de la mobilisation depuis plusieurs mois, l'audience intersyndicale auprès du Ministre qui avait abouti à donner des assurances sur les personnels mais pas sur les CIO et les dangers d'une conception reliant de manière univoque et exclusive l'orientation à l'insertion.



11 Février 2013

Sommaire :

- *Un rassemblement déterminé*
- *L'assemblée générale*
- *L'écho des académies*
- *Le compte rendu de l'audience*
- *L'action*



L'assemblée Générale des personnels

Les camarades de SUD et de la CGT ont insisté sur la nécessité de faire converger les mobilisations. A ce jour, le dernier projet porté par le ministère de la « fonction publique » de la décentralisation et de la réforme de l'Etat, en date du 4 Février, indique qu'une « partie du service public de l'orientation scolaire et professionnelle est décentralisée aux régions .L'Etat définit ainsi au niveau national la politique d'orientation et la région en assure la mise en œuvre, hors des établissements scolaires dans le cadre des centres d'information et d'orientation. Les CIO seront transférés aux régions pour devenir des services non personnalisés des régions ». Mais chacun sait, y compris à l'Education nationale que ces dispositions posent d'énormes problèmes du point de vue statutaire



Où nommer les copys et les Directeurs ? Que faire s'ils ne veulent pas demander une mise à disposition ? Pourquoi transférer les personnels administratifs ? Que deviendront les missions institutionnelles des CIO ? Comment ne pas laisser absorber l'orientation des élèves par les Régions alors que seules des plateformes polyvalentes régionales constitueront les lieux d'accueil et de conseils de tous les publics ? Toutes ces questions commencent à faire leur chemin, auprès des enseignants, des parents, des jeunes et y compris dans notre administration !

L'Echo dans les académies

Plusieurs interventions ont montré que les collègues redressaient la tête et agissaient pour s'opposer aux projets de fermetures de CIO et de décentralisation. Quelques exemples :

A Orléans, les collègues, à l'initiative du SNES, ont lancé des réunions départementales qui ont rassemblé 100 collègues sur 150 de l'académie afin d'échanger sur les mesures annoncées. Le 15 Mars ils organiseront des « assises de l'orientation scolaire » en invitant les élus, les parents, les enseignants et se rendront devant le Conseil Régional

A Dijon, après avoir informé largement les collègues, un rassemblement lors du CAEN a permis de suspendre la procédure de labellisation qui recommençait dans l'académie.

Contradictions entre les Ministres ? Qui joue au poker menteur ?

A Créteil, la réaction des collègues, conseillers et directeurs, des élus, des parents et du SNES, a empêché finalement la transformation du CIO de Vincennes en antenne. L'action du SNES et de l'équipe du CIO de Fontainebleau, qui devait fermer en Juin, inquiète désormais l'administration qui se mobilise pour trouver un relogement pour la rentrée prochaine.

A Rennes, la responsable académique du SNES a expliqué la grande difficulté à fonctionner correctement dans un CIO où l'on a regroupé 37 personnes sans avoir prévu les conditions de leur accueil. Des réunions départementales organisées par les sections départementales du SNES vont informer largement les enseignants.

Notre collègue de Lille a rappelé la maltraitance dont ont été victimes les CIO (plus de la moitié des CIO fermés !), mais aussi la résistance qui s'organise, notamment avec le refus d'aller faire des permanences dans les mairies des CIO fermés, exigé par le Rectorat !

A Bordeaux, bien que les labellisations n'entraînent pas pour le moment de contraintes particulières sur les CIO, les collègues ont appris que le rectorat élaborait avec la Région la liste des CIO qui seraient transférés ! Les collègues ont appris que le CIO de Mérignac devrait fermer et se mobilisent..

Beaucoup de voix se sont élevées pour dénoncer le caractère idéologique de telles mesures qui tendent à appliquer de manière aveugle les recommandations européennes, au détriment d'une conception éducative et ambitieuse de l'orientation des élèves et des étudiants. L'orientation scolaire ne doit pas devenir un instrument de l'ajustement des projets des jeunes aux besoins locaux mais doit rester un droit réel et non formel sur tout le territoire ! La liaison systématique entre orientation, formation et emploi que réclament les régions ne repose sur aucun élément scientifique sérieux et ne peut mener qu'à une limitation des perspectives, principalement pour les jeunes de milieu populaire.



Le compte rendu de l'audience auprès du cabinet de M. Lebranchu

Une manifestation réunissant 400 collègues s'est rendu devant le Ministère de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation. L'intersyndicale a été reçue par le conseiller social de la Ministre. Force est de constater que pour ce dernier, le dossier semblait « bouclé ». **Le projet devrait être finalisé totalement dans 15 jours. Présenté au Conseil d'état, au Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'État, au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale fin février et au Conseil des Ministres mi Mars. Les seuls transferts prévus dans ce projet concerneraient l'orientation !** Même si notre interlocuteur a voulu rassurer au départ, en indiquant que la mission orientation des élèves et des étudiants resterait sous l'égide de l'Education nationale, la suite de ses propos ont été plus qu'inquiétants.

Ainsi, bien qu'indiquant que le schéma d'ensemble n'était pas tranché, M. Lacoste a affirmé que les copsy et les DCIO seraient mis à disposition pour la partie de leurs activités qui ne relèverait pas de l'EN, et qu'il l'évaluait à bien plus de 20% ! Le conseiller social semblait envisager une « mise à disposition non volontaires des

des personnels, voire un transfert avec un droit d'option comme pour les TOS ! Il a paru surpris d'apprendre que les engagements de V. Peillon devant l'intersyndicale étaient tout autres : Les personnels restant fonctionnaires de l'EN et la mise à disposition ne concernant que les volontaires. M. Lacoste a même semblé regretter qu'une réforme du recrutement des copsy ne les ait pas déjà privé sde leur titre de psychologue !

S'agissant des CIO, le conseiller social a affirmé que la décision était prise : « il n'y aura plus de service public national d'orientation dans l'Education nationale, le service public devant s'adapter aux logiques de territoires » ! Il a même poursuivi sur la supériorité, du point de vue démocratique, d'un service public territorial sur un service public d'état. Nous avons rappelé à notre interlocuteur que les stratégies de lobbying de certains organismes privés auprès des collectivités territoriales, nous démontrent tous les jours le contraire et que le dernier rapport de l'IREDU devrait faire réfléchir tous les partisans de l'intérêt général, de l'égalité et de la démocratie !

Résister, informer , agir !

L'étape de mobilisation de 8 Février montre que les collègues sont inquiets et veulent défendre leur conception du métier , leur réseau de CIO, leurs missions et leur statut. Plusieurs pistes d'action ont déjà été lancées lors de l'assemblée générale.

- Continuer à faire signer la pétition intersyndicale dont nous avons remis plusieurs exemplaires au cabinet de M. Lebranchu.
- Organiser des assises académiques ou inter académiques de l'orientation scolaire en invitant largement les élus, les représentants des parents, des enseignants, des salariés...
- Continuer l'information des jeunes et des parents lors des forums et salons divers.
- Demander des rencontres avec les députés et les sénateurs et élus régionaux et départementaux.

D'autres actions seront proposées suite à la réunion de l'intersyndicale.

Il faudra très certainement envisager un nouveau rassemblement national au moment de la présentation du projet de loi en Conseil des Ministres en Mars.

